

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ASSOCIATIFS EN FINISTÈRE

Le Geai 29 prend son envol

Le Geai 29 a été créé fin 2017, sous l'impulsion de l'espace associatif Quimper Cornouaille, le Resam sur le pays de Morlaix et Sema'For sur le pays de Brest. Son objectif est double : accompagner les petites associations dans leur gestion des ressources humaines mais également mettre à leur disposition, des salariés.

Créé officiellement en 2017, le Geai 29 (Groupement d'Employeurs Associatifs Intersectoriel), est une réponse aux difficultés d'embaucher dans le secteur associatif. Pascal Petit, président de la structure, revient sur les origines du projet : « Nous avons déjà entamé une réflexion sur les emplois mutualisés en 2015. Au fil du temps, le projet s'est renforcé et nous en sommes déjà à la troisième création de poste depuis le début de l'année 2018. » Afin d'identifier les besoins en Cornouaille, puis dans le pays de Morlaix et de Brest, une étude a été préalablement menée en 2015, dévoilant un besoin urgent de réactivité.

Travail partagé

Concrètement, le Geai 29 propose d'embaucher des

salariés afin de les mettre à disposition des associations demandeuses. Pour cela, les associations doivent être non fiscalisées et adhérer au Geai 29. Un audit est alors établi afin d'identifier les besoins de la structure demandeuse et le volume horaire recherché. « L'idée est de pouvoir répondre aux besoins des structures, au plus près de la réalité et de leur capacité financière », explique Karine Vaillant, chargée de développement emploi et coopérations au sein du réseau morlaisien, Resam.

Souvent, les petites associations recherchent des volumes horaires très restreints ou des temps partiels qui ne permettent pas de recruter facilement. Ainsi, le Geai 29 propose de répartir le temps de travail d'un salarié entre plusieurs associations. Cette forme de mutualisation permet le partage des responsabilités et des tâches, d'augmenter les champs des compétences et enfin, d'aller vers la pérennité de l'emploi. « C'est un véritable travail pédagogique, on voit bien que le réflexe chez les employeurs d'avoir recours à la mutualisation des emplois n'est pas encore acquis », relate Karine Vaillant.



Le Geai 29 a accueilli le 17 septembre sa nouvelle responsable des ressources humaines, Cécile Cormery (au centre).

Cinq emplois en 2018

À partir d'une CV thèque, le Geai 29 propose alors un profil adapté aux besoins. Mais pas question pour autant de se substituer aux boîtes d'intérim, tempère Pascal Petit : « Le Geai 29 a à cœur de porter les valeurs du monde associatif. Les associations adhérentes peuvent également participer au conseil d'administration. C'est un projet que nous souhaitons porter collectivement. »

C'est ainsi que Cécile Cormery a été embauchée au sein du Geai 29 en septembre dernier, en tant que responsable des ressources humaines. Après avoir travaillé auprès de nombreuses associations d'éducation popu-

laire, c'est naturellement que la nouvelle RH s'est intéressée au groupement d'employeurs. « J'étais un peu le mouton à cinq pattes que recherchaient les associations. Ayant pas mal de compétences à proposer, cela m'intéressait de partager mon temps de travail entre plusieurs associations. J'avais envie de vivre cette expérience-là », confie-t-elle.

D'ici la fin d'année 2018, ce seront au total cinq postes qui auront été créés par le Geai 29, qui ne compte pas s'arrêter là.

Aurélie Berlet

Plus de renseignements sur www.geai.bzh